

## Intitulé

Ergonomie Participative : Actions Pénibilité

## Description

Cette formation s'adresse aux personnes en charge de la **pénibilité au travail**, telle que définie par les critères actuels de la réglementation. La formation apporte les connaissances nécessaires pour comprendre et analyser l'ensemble des facteurs de pénibilité, mais aussi la démarche à suivre et les outils à utiliser pour que les stagiaires soient opérationnels dans leur propre entreprise pour conduire les actions afin de réduire la pénibilité



## Objectifs

Le stagiaire est capable de créer et d'animer une **démarche ergonomique participative** pour identifier, caractériser, prioriser et agir contre **les sources de la pénibilité au travail**, conformément aux critères définis par la réglementation.

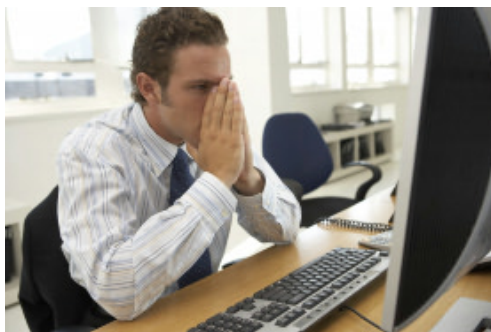
## Pour qui ?

Responsables et techniciens HSE, Production, Maintenance, Chef de projets, ... et d'une façon générale toutes les personnes qui travaillent sur la réduction de la pénibilité au travail

## Prérequis

Travailler sur un projet de réduction de la pénibilité au travail

Le stagiaire devra produire pendant l'intersession un plan d'évaluation et préparer un plan d'actions de réduction de la pénibilité de plusieurs situations de travail de son service ou de son entreprise pendant l'intersession



Le stagiaire devra produire pendant l'intersession un plan d'évaluation et préparer un plan d'actions de réduction de la pénibilité de plusieurs situations de travail de son service ou de son entreprise pendant l'intersession

## Programme

- Jour 1 : La pénibilité au travail et les critères définis par la réglementation  
Les bases de l'ergonomie appliquée à la pénibilité au travail  
L'approche ergonomique par rapport aux différents critères de pénibilité  
Les autres déterminants du travail : approche globale et constructive
- Jour 2 : Créer et animer une démarche ergonomique participative  
Le recueil des données ergonomiques : mesurer pour améliorer  
Gérer un plan d'action (modèle PDCA)  
Préparation du travail en intersession
- Jour 3 : Retour sur le travail en intersession  
Les autres facteurs de risques  
S'engager dans une démarche d'amélioration continue des conditions de travail  
Clôture de la formation – Évaluation et prolongements

## Durée

3 jours (21 heures), en deux sessions de 2 jours + 1 jour

Cette formation est disponible en intra- ou en inter-entreprise

## Inscription

Inscrivez-vous directement depuis le site [www.actis-formation.fr](http://www.actis-formation.fr) ou avec le formulaire à la fin du catalogue